

PROCÈS-VERBAL du Conseil d'Administration du 6 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le six avril, à dix heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN) ASBL se sont réunis à l'Hôtel Best Western « Les 3 Clés » à Gembloux comme précisé dans la convocation du 20 février 2019.

Le Conseil d'Administration est présidé par Mr Francis VENTER en sa qualité de Président de l'ASCEN. Le secrétariat est assuré par Mr Philippe VANGROOTLOON, en sa qualité de Secrétaire de l'ASCEN. Le Président constate que les quatre membres du Conseil d'Administration sont présents, à savoir le Président Mr Francis VENTER, le vice-président Mr Philippe DEMOULIN, le Trésorier Mr Alex BRUCATO et le Secrétaire Mr Philippe VANGROOTLOON. Le nombre total de voix est ainsi de quatre. Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise selon les statuts, à savoir à la majorité absolue des administrateurs présents ou représentés. Il est rappelé qu'en cas de parité des voix, celle du Président est prépondérante. Puis, le Président lit l'ordre du jour de la présente réunion :

1. État des lieux des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2018.
2. Rappel du budget 2019 présenté à l'AG du 28 avril 2018.
3. Présentation du budget pour l'exercice social 2020.
4. Liste des membres effectifs et adhérents.
5. Divers.

Le Président ouvre ensuite les débats sur les points figurant à l'ordre du jour.

1. APPROBATION DES COMPTES 2018

Après présentation des comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2018, le Conseil d'Administration approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés par Mr Alex BRUCATO, en sa qualité de Trésorier de l'association. Les comptes 2018 sont adoptés à l'unanimité. Ils seront soumis à l'Assemblée Générale de l'ASCEN.

2. RAPPEL DU BUDGET 2019 PRÉSENTÉ À L'AG DU 28 AVRIL 2018

Le budget 2019, présenté à l'Assemblée Générale du 28 avril 2018, a été présenté à nouveau par Mr Alex BRUCATO pour rappel au Conseil d'Administration.

3. APPROBATION DU BUDGET 2020

Le budget 2020 est présenté par Mr Alex BRUCATO et est approuvé par le Conseil d'Administration. Ce budget 2019 sera soumis à l'Assemblée Générale.

4. LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS ET ADHÉRENTS

Mr Francis VENTER fait un rapide état des lieux des membres effectifs (voir document en annexe). Nous sommes actuellement à 20 membres effectifs en 2019, nombre identique à ceux des assemblées générales de 2018 et 2017.

En ce qui concerne les membres adhérents, ils étaient, de 41 membres au 31 décembre 2018 (29 membres adhérents au 31 décembre 2017).

5. DIVERS

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale de maintenir les cotisations 2020 au niveau de celles de 2019.

Pour simplifier les transactions bancaires de notre trésorier, ce dernier demandera à notre banque (BNP-Paribas-Fortis) d'implémenter une solution de gestion via internet de notre compte.

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)
ASBL

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, de ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été lu et approuvé en fin de séance.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures trente.

RECETTES

Association sans but lucratif
 Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)
 Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy
 N° Entreprise : 0809.876.952

ANNÉE 2018

Date enregistrement	Description	Banque 1		Compte terme		Caisse 1		Caisse 2		Montant total	Recettes						
		N°	Montant	N°	Montant	N°	Montant	N°	Montant		Cotisations	Dons	Subsides	Autres			
														Montant	description		
01/01/2018	Ouverture																
06/03/2018	Fernand Van Den Abbeel	1	5,00 €							5,00 €	5,00 €						
06/03/2018	Van den Broeck et Alf	2	10,00 €							10,00 €	10,00 €						
06/03/2018	Maillez melina	3	5,00 €							5,00 €	5,00 €						
06/03/2018	Didier Erwone	4	5,00 €							5,00 €	5,00 €						
06/03/2018	Société astronomique de Liège	5	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
06/03/2018	Francis Venter	6	10,00 €							10,00 €	10,00 €						
06/03/2018	Grefte Jean-Louis	7	5,00 €							5,00 €	5,00 €						
06/03/2018	Valery Henrard	8	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
06/03/2018	Membres adherents	9	80,00 €							80,00 €	80,00 €						
06/03/2018	Cercle Astronomique Mosan	10	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
06/03/2018	Meurisse Pierre	11	5,00 €							5,00 €	5,00 €						
06/03/2018	Astrovega	12	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
06/03/2018	Euroastro	13	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
06/03/2018	Latitude 5050	14	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
06/03/2018	Astronomie Centre Ardenne	15	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
06/03/2018	Marie Roy	16	10,00 €							10,00 €	5,00 €	5,00 €					
06/03/2018	Cercle d'Astronomes Amateurs du Pays de Charleroi (CAAPC)	17	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
06/03/2018	Dahlqvist Carl-Henrik	18	5,00 €							5,00 €	5,00 €						
06/03/2018	CAOLLN	19	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
06/03/2018	Philippe Demoulin	20	10,00 €							10,00 €	10,00 €						
06/03/2018	Alex Brucato	21	10,00 €							10,00 €	10,00 €						
06/03/2018	GAS	22	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
06/03/2018	Roland Boninsegna	19	10,00 €							10,00 €	10,00 €						
06/03/2018	Astronamur	20	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
06/03/2018	FFAAB	21	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
06/03/2018	Benoit Goffin	22	5,00 €							5,00 €	5,00 €						
08/05/2018	Jean-Marie Mengeot	23	10,00 €							10,00 €	10,00 €						
08/05/2018	Cherleroi Astronomie	24	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
07/08/2018	P Demy Gerlach	25	5,00 €							5,00 €	5,00 €						
07/08/2018	Membres adherents (FV)	27	40,00 €							40,00 €	40,00 €						
07/08/2018	Membres adherents (PD)	28	15,00 €							15,00 €	15,00 €						
07/08/2018	Membre adherent (FV)	32	5,00 €							5,00 €	5,00 €						
03/09/2018	Serge Boucher	33	5,00 €							5,00 €	5,00 €						
	Dons et Legs																
31/12/2018	Clôture																
	Total:		515,00 €							515,00 €	510,00 €	5,00 €					

DÉPENSES

Association sans but lucratif
 Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)
 Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy
 N° Entreprise : 0809.876.952

ANNÉE 2018

	Date enregistrement	Description	Banque 1		Compte terme		Caisse 1		Caisse 2		Montant total	Dépenses						
			N° extrait	Montant	N°	Montant	N°	Montant	N°	Montant		Marchandises	Salaires	Services biens	Autres			
												Montant	Description					
	01/01/2018	ouverture																
1	06/03/2018	Frais de gestion carte de banque	1	3,59 €							3,59 €							
2	06/03/2018	Frais de gestion	1	3,75 €							3,75 €							
3	14/04/2018	Depliants ASCEN	2	170,49 €							170,49 €							
4	14/04/2018	cotisation IEW 2017	2	45,00 €							45,00 €							
5	14/04/2018	cotisations IEW 2018	2	45,00 €							45,00 €							
6	14/04/2018	Site Web Ascen	2	12,80 €							12,80 €							
7	14/04/2018	Frais de gestion	2	3,75 €							3,75 €							
8	14/04/2018	Frais de gestion carte de banque	2	3,59 €							3,59 €							
9	07/08/2018	Facture bics Ascen	4	162,14 €							162,14 €							
10	07/08/2018	Frais de gestion	4	3,75 €							3,75 €							
11	07/08/2018	Frais de gestion carte de banque	4	3,59 €							3,59 €							
12	22/10/2018	Frais de gestion	6	3,75 €							3,75 €							
13	22/10/2018	Frais de gestion carte de banque	6	3,59 €							3,59 €							
14	22/10/2018	Frais de port	6	0,84 €							0,84 €							
15	31/12/2018	5000 dépliants	7	146,33 €							146,33 €							
16																		
17		correction erreur comptable 2017		34,10 €							34,10 €							
18																		
19																		
	31/12/2018	clôture																
Total des dépenses:				646,06 €							646,06 €							

ÉTAT DES DÉPENSES ET RECETTES

Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

ANNÉE 2018

Dépenses		Recettes	
		Reprise 31/12/2017	2.176,42 €
Marchandises		Cotisations	510,00 €
Rémunérations		Dons et legs	5,00 €
Biens et services divers		Subsides	
Autres dépenses	646,06 €	Autres recettes	
Total dépenses	646,06 €	Total recettes	2.691,42 €
Solde au 31/12/2018			2.045,36 €

ÉTAT DU PATRIMOINE

Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

ANNÉE 2018

Avoirs		Dettes	
Immeubles (terrains, ...)		Dettes financières	
- appartenant à l'association en pleine propriété		Dettes à l'égard des fournisseurs	
- autres		Dettes à l'égard des membres	
Machines		Dettes fiscales, salariales et sociales	
- appartenant à l'association en pleine propriété			
- autres			
Mobilier et matériel roulant			
- appartenant à l'association en pleine propriété			
- autres			
Stocks			
Créances		Produits à reporter	
Placements de trésorerie			
Liquidités	2.045,36 €		
Autres actifs		Autres dettes	

BUDGET 2019

Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

Recettes

Cotisations 500,00 €

Dons

Subsides

total recettes : 500,00 €

Dépenses

Frais de compte 35,00 €

hebergement du site 15,00 €

Frais de timbre 20,00 €

Materiel didactique 200,00 €

Cotisation IEW 45,00 €

Flyers ASCEN 185,00 €

total dépenses : 500,00 €

Solde

0,00 €

BUDGET 2020

Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

Recettes

Cotisations 500,00 €

Dons

Subsides

total recettes : 500,00 €

Dépenses

Frais de compte 35,00 €

hebergement du site web 15,00 €

Frais de timbre 20,00 €

Matériel didactique 385,00 €

Cotisation IEW 45,00 €

total dépenses : 500,00 €

Solde 0,00 €